Découvrir les fondamentaux de la comptabilité

OBJECTIFS

- Comprendre le cadre juridique et les obligations comptables, fiscales et sociales des entreprises.
- Maîtriser les principes fondamentaux de la comptabilité générale, notamment la technique de la partie double, l'utilisation du plan comptable, l'élaboration du bilan et du compte de résultat.
- Enregistrer les opérations courantes liées aux clients et fournisseurs : factures, règlements, effets de commerce, achats d'immobilisations, opérations en devise, gestion de la TVA et échanges internationaux.
- Comptabiliser les principales opérations avec les autres tiers : banques, organismes sociaux, administration fiscale (TVA, IS, CET).
- Réaliser un lettrage simple de comptes de tiers et assurer un suivi comptable efficace.
- Savoir établir un rapprochement bancaire et comprendre les principes de la comptabilisation des charges sociales et fiscales.

PROGRAMME DE LA FORMATION

L'entreprise et le droit comptable

- La notion d'entreprise
- Les obligations des entreprises (sociales et fiscales)

La technique comptable

- Le compte
- Le mécanisme de la partie double
- Le plan comptable et sa codification
- La notion de balance
- Le compte de résultat
- Le bilan

Les relations avec les clients et les fournisseurs

- Notions de base (territorialité, devis, commande, livraison, facturation et règlement)
- Les notions de base : le journal, la balance, le grand livre
- La comptabilisation des factures d'achat et de vente
- La comptabilisation des factures de doit, d'avoir et factures en devise
- La comptabilisation des règlements
- La comptabilisation des effets de commerce (LCR, BOR) et de l'affacturage
- La comptabilisation des achats d'immobilisation
- La gestion de la TVA sur les factures
- Les obligations concernant les achats et ventes dans l'UE et avec l'étranger
- Le lettrage d'un compte de tiers

Les relations avec les autres tiers

- La banque : le rapprochement bancaire, les emprunts et leurs remboursements
- Le social : la veille et l'échéancier social, la comptabilisation des payes
- L'état : la veille et l'échéancier fiscal, la TVA, l'IS, la CET (CFE et CVAE)

MÉTHODES MOBILISÉES

Tout au long de ce parcours nous aurons recours à une pédagogie active, construite à partir d'une alternance d'exposés illustrés de l'expérience de l'intervenant, de mises en situation concrètes analysées et commentées, d'études de cas voire d'entrainements suivant les objectifs précis retenus.

Le rôle de notre intervenant est de rendre les participants acteurs de leur formation, grâce à l'utilisation d'outils variés et efficaces, centrés autour du contexte propre des stagiaires.

Dans une recherche de qualité, nous avons sélectionné un intervenant, qui en plus de sa parfaite maîtrise du sujet, saura faire preuve d'une approche pédagogique ludique, ainsi que d'un dynamisme communicatif.

CP Formation

PUBLIC

- Salarié en poste
- Demandeur d'emploi
- Entreprise

DURÉE

3 jours

POURQUOI SE FORMER ?

La maîtrise de la comptabilité générale est devenue indispensable dans un contexte économique où la transparence financière et la conformité réglementaire sont scrutées de près. Les obligations comptables, fiscales et sociales se complexifient et exigent des compétences techniques solides. Cette formation vous permet d'acquérir les fondamentaux pour comprendre et analyser la santé financière d'une entreprise, compétence stratégique dans tous les secteurs d'activité.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

MODALITÉS DU PARCOURS

- Formation dispensée en présentiel / Distanciel (visio) / E-learning / Blended Learning
- Les délais d'accès à la formation sont estimés à 15 jours
- CP Formation est accessible au PSH. Plus d'informations sur notre site : cp-formation.com/accessibilite-pmr/

POURQUOI CHOISIR CP FORMATION ?

CP Formation, c'est avant tout une équipe de passionnés par la formation, qui a décidé de se réunir autour d'une philosophie commune : La formation qui s'adapte à vos besoins.

Notre objectif est de vous accompagner dans toutes les étapes de votre projet :

- *Avant la formation* : dans le choix de vos formations, la gestion administrative et la recherche des solutions de financements.
- *Pendant la formation* : dans la personnalisation de l'approche et l'adaptation à votre contexte, conjointement avec notre intervenant(e).
- *Après la formation* : dans le suivi de votre satisfaction.

Pour tous renseignements, contactez nous :
03.87.37.97.77
contact@cp-formation.com